



Communiqué de Presse

Accor cède la majeure partie de sa participation dans le Club Méditerranée

Paris, le 9 juin 2006. Dans le cadre de la revue stratégique des différentes participations du Groupe, Accor a décidé de céder la majeure partie de sa participation dans le Club Méditerranée, soit 22,9% du capital sur un total de 28,9%.

D'une part, Accor cède ce jour 16% de sa participation au prix de 44,90 euros par action (dernier cours coté de l'action Club Med au 8 juin 2006) à un groupe d'investisseurs liés par un pacte d'actionnaires auquel Accor participe.

D'autre part, Accor cèdera prochainement, au mieux de ses intérêts, 6,9% des actions du Club Méditerranée. Dans ce cadre, un accord de cession portant sur 1,5% a d'ores et déjà été conclu avec Generali France.

A cette occasion Gilles Pélisson, administrateur et directeur général, déclare :

« Après la cession des titres Compass, de la participation dans Carlson Wagonlit Travel, ce mouvement est une nouvelle étape de notre recentrage sur nos cœurs de métiers, l'Hôtellerie et les Services. La collaboration engagée depuis deux ans entre les équipes des deux entreprises a porté ses fruits en termes de synergies. De nouveaux progrès sont attendus dans les prochaines années ».

Afin de pérenniser les synergies réalisées entre les deux groupes, Accor et Club Méditerranée signent un accord de partenariat de trois ans renouvelable, en matière d'achats et de commercialisation. Accor conservera une participation de 6% dans le Club Méditerranée, assortie, en vertu du pacte d'actionnaires, d'un engagement de conservation d'une durée de deux ans.

Accor, présent dans 140 pays avec 168 000 collaborateurs, est leader européen et groupe mondial dans l'univers du voyage, du tourisme et des services aux entreprises avec ses deux grands métiers internationaux :

- **l'hôtellerie avec les marques Sofitel, Novotel, Mercure, Suitehotel, Ibis, Etap Hotel, Formule 1, Motel 6 et Red Roof Inns**, représentant plus de 4 000 hôtels et 470 000 chambres dans 90 pays, ainsi que ses activités complémentaires (restauration avec notamment **Lenôtre**, casinos et agences de voyages) ;

- **les services aux entreprises et aux collectivités publiques** : 21 millions de personnes dans 35 pays utilisent une gamme étendue de prestations (tickets et cartes restaurant et alimentation, services et assistance à la personne, motivation, fidélisation) dont **Accor Services** assure la conception et la gestion.

Contacts

Armelle Volkringer
Directeur de la Communication

Arnaud Leblin
Chef du Service de Presse

Tél : 01 45 38 84 85

Toutes les informations sur Accor sont disponibles sur Internet : accor.com